

le cercle où s'exerce leur influence, par la guerre au blasphème, à faire respecter votre nom ; par l'éloignement du travail et des plaisirs bruyants, à faire respecter le dimanche ; par l'exemple, la parole et l'action, à faire triompher la tempérance. »

Pour finir, il y eut la marche triomphale de Jésus-Hostie à travers les rues de la cité.

Et ce fut un spectacle comme on n'en voit qu'à Lourdes.

Sous le ruissellement des feux électriques, dans le décor des maisons pavoisées et décorées avec un luxe de bon goût, le divin Maître s'en allait, escorté d'une foule immense d'hommes et de jeunes gens dont les mains portaient des flambeaux et dont les lèvres murmuraient des prières ou chantaient des cantiques. La procession s'acheva au reposoir monumental dressé sur la place de l'Église.

Ce fut là que M. le maire de Lévis proclama, d'une voix pleine d'émotion, l'avènement du règne du Sacré-Cœur sur la ville dont il est le chef civil.

Tout Lévis était là présent et tout Lévis s'est consacré, en ce moment solennel, au Cœur divin qui brûle d'être aimé.

Ce bel acte de consécration mériterait d'être reproduit en son entier. Nous ne le pouvons faire, faute d'espace et nous le regrettons. Il eût été plus facile, en mettant sous les yeux de nos lecteurs le texte de cet admirable document, de faire toucher du doigt que ce n'est pas un règne quelconque du Sacré-Cœur de Jésus que la ville de Lévis a voulu inaugurer, le dimanche 25 juillet 1915, mais bien Son règne social, celui qui s'exerce non pas seulement sur les hommes pris isolément et individuellement, mais encore sur des hommes constitués en société.

Et il suit de là cette importante conclusion que les citoyens de Lévis ont fait à Jésus la promesse solennelle d'être ses sujets, sans doute dans leurs pensées intimes, dans les paroles et les actes de leur vie privée, mais aussi dans leurs actes publics, dans les paroles et les œuvres de leur vie extérieure, dans l'exercice de leurs fonctions sociales.

Ce n'est pas chez eux que l'on trouvera ces hommes dont la conscience est à deux compartiments dont l'un ne communique pas avec l'autre, qui se plient aux commandements dans leur vie privée, et les ignorent dans la vie publique.

Le Sacré-Cœur n'a pas besoin de ce culte insultant. Et les chrétiens qui l'ont choisi pour leur Roi doivent se montrer de fidèles sujets toujours et partout.

Que le Sacré-Cœur règne donc à Lévis. Que son règne y soit durable. De lui naîtront la prospérité, le bonheur et la paix.

Et vive la ville du Sacré-Cœur !

AUBERT DU LAC.